

Assemblée de secteur du Service linguistique
Compte rendu de la 3^e réunion du bureau 2019–2020¹

tenue le jeudi 12 septembre 2019 de 14h30 à 16h30, salle E-6123.

Participants : Marine Acker (FTS), Patricia Blanc (ex-RU), Pauline Escalante (ETPU), Hassan Harrafa (ATS), Laura Johnson (ETS), Ahid Manja (LSU), Olivier Meyer (Président), Kristina Redesha (RTS), Francisco Rovira (STS), Suzanne Starcevic (ES).

Ordre du jour :

- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport sur l'activité du Président depuis la dernière réunion du Bureau.
- Plan stratégique patrimonial (SHP)
- Aménagement des modalités de travail (FWA)
- Soutien du Conseil de coordination
- Autres sujets éventuels

Plan stratégique patrimonial (PSP-SHP) : Il se dégage pour l'instant une quasi-unanimité contre le *hot-desking*. Une majorité nette du personnel semble être a priori contre l'*open space* mais souhaite des informations complémentaires pour pouvoir faire un choix éclairé entre les anciens bâtiments (qui seraient juste rafraîchis, sans climatisation, et où le Service linguistique devrait déménager vers 2022-2023), et les deux étages récemment proposés dans le nouveau bâtiment (où le Service pourrait déménager vers l'automne 2020). Compte tenu de cette deuxième proposition, pour l'instant informelle, de déménager vers deux étages du nouveau bâtiment, Michelle Keating a demandé au SHP de lui faire rapidement une proposition officielle détaillée comprenant des plans. Une fois cette proposition reçue, un « townhall » d'information et de consultation sera organisé, à la suite duquel l'assemblée de secteur effectuera un sondage qui posera des questions précises. La DCM donnera sa réponse au PSP 15 jours après le *townhall*. Mme Keating et le Président sont d'accord sur le fait qu'aucune décision ne sera prise avant que le Service linguistique n'ait pu disposer d'informations et de plans précis. Une délégation du **Bureau** de l'Assemblée de Secteur ira prochainement visiter l'*open-space* de l'OMC. Des témoignages de personnes travaillant en *open space* seront par ailleurs collectés.

(Voir la Note de synthèse sur le PHP, en annexe)

Aménagement des modalités de travail (FWA) : Suite à la publication de la nouvelle circulaire sur l'aménagement des modalités de travail (ST/SGB/2019/3), les Ressources humaines organisent des séances d'information (courriel du 9 septembre). Le Président encourage le personnel du Service linguistique à y assister. Il serait bon que tous les chefs assistent aux séances qui leur sont réservées. D'après les informations disponibles, l'application de la nouvelle circulaire ou des textes relatifs au temps partiel se ferait sans trop de difficultés dans certains groupes ou sections, mais poserait quelques problèmes dans d'autres (par exemple dans la section de l'édition, le groupe français de traitement de textes et la section française de traduction). Le Président invite les collègues à lui transmettre toute information à ce sujet par écrit afin qu'il puisse faire part à la hiérarchie des éventuelles disparités d'application et des difficultés rencontrées.

Soutien au Conseil de Coordination : Le Président rappelle que le Conseil de Coordination s'efforce de soutenir au mieux les fonctionnaires de l'Organisation mais qu'il a aussi besoin pour cela que les fonctionnaires le soutiennent. Le Président encourage donc vivement les collègues à se rendre aux réunions du Conseil de Coordination, à devenir membre cotisant et aussi à faire des achats au SAFI, qui contribue à son financement. Le Président précise que le Conseil va lancer une campagne de mobilisation contre les coupes salariales. Le Conseil s'emploie à défendre nos intérêts en relançant la Commission de la fonction publique internationale (CFPI-ICSC) et le Secrétaire général de l'ONU, et il a écrit au Tribunal du contentieux administratif (UNDT) pour lui demander de rendre rapidement un arrêt. Une délégation du conseil se rendra en novembre à New York pour mener une campagne de lobbying auprès de l'Assemblée générale et des États Membres.

Situation des membres de l'ex-Groupe des références : Il a été question des deux personnes dont la situation reste précaire. L'Assemblée de secteur est dans l'attente d'éléments nouveaux et un point sera fait à la prochaine réunion.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 17 octobre à 14h30.

¹ Sauf indication contraire, les opinions exprimées ici font écho à des suggestions et points de vue de fonctionnaires recueillis par leurs représentants et visent à promouvoir la communication entre la direction et le personnel. Afin d'éviter tout malentendu, les demandes de rectifications ou commentaires éventuels doivent être soumis au Président de l'Assemblée de secteur, et à lui seul, pour inclusion dans le compte rendu de la réunion suivante.

*Note de synthèse sur la situation actuelle du Service linguistique
dans le Plan stratégique patrimonial*

(23 septembre 2019)

Actuellement, la proposition de l'équipe du Plan stratégique patrimonial (ci-après PSP) pour le Service linguistique (SL) reste le bâtiment D, et dans une moindre mesure les bâtiments A et C limitrophes (voir CR de la 2^e réunion du Bureau). Cette solution permet de rassembler les différentes unités de notre Service sur plusieurs étages de la même zone du Palais, dans des locaux "rafraîchis" mais pas rénovés, sans climatisation et relativement sombres. L'installation est prévue pour 2022. Tous les bureaux, à l'exception de celui de Michelle Keating (MK), y seront partagés à 2, 3, 4, 6 ou 8 personnes, et la lumière naturelle sera beaucoup moins abondante que dans nos locaux actuels. Les espaces de travail seront principalement meublés avec du mobilier en bon état récupéré dans les installations actuelles du Palais des Nations.

Des informations récentes remettent cependant en question ce projet. En effet, le PSP vient de faire savoir à l'Administration 1) qu'un étage entier du futur bâtiment F n'était pour l'instant plus attribué suite au désistement d'une entité, et 2) que certains services de l'ONUG étaient prêts à rester dans le bâtiment "historique" afin de libérer un étage supplémentaire, ce qui porterait à deux le nombre d'étages disponibles dans ce nouveau bâtiment (le 5^e et le 6^e) et y permettrait l'installation de la totalité du SL dans un peu plus d'un an.

Il ne s'agit pas pour l'instant d'une proposition officielle, mais d'une simple hypothèse de travail. Actuellement, **le Bureau** de l'Assemblée de secteur ne dispose d'informations précises ni sur la proposition officielle en vigueur ("bâtiment historique"), ni sur l'hypothèse "nouveau bâtiment". Il est d'avis que l'abandon du bâtiment E constituera de toute façon une dégradation de nos conditions de travail et que chacune des deux options de déménagement possède des avantages et des inconvénients. Entre les deux, il s'agit de choisir la moins pire. Pour que le choix s'effectue sereinement et rationnellement, le Bureau estime que des informations détaillées doivent être fournies pour les deux options.

À cette fin, **le Président** a rencontré, séparément, des responsables du PSP et MK.

Le PSP s'est dit prêt à présenter au personnel la solution "open-space" de façon détaillée. Il a été précisé que les normes de confort de l'*open-space* aménagé à l'ONU seraient supérieures à celles qui s'appliquent actuellement dans des *open-spaces* de haute qualité, comme celui de l'OMC, et que le nombre de m² par personne sera supérieur à celui de la solution "bâtiment historique".

De son côté, MK a reconnu ne pas disposer d'un nombre suffisant d'informations détaillées pour les deux solutions et elle s'est engagée à demander au PSP une description précise de chacune d'entre elles : plans avec disposition des bureaux, des espaces de travail annexes et des servitudes, visualisations en trois dimensions, nombre de m² par personne, règles à imposer pour la cohabitation en espace partagé, etc. Lorsqu'elle aura reçu une proposition officielle du SHP, MK organisera une réunion générale d'information à l'issue de laquelle elle recueillera des avis du personnel. À la suite de cette réunion, elle donnera sa réponse au SHP dans un délai de 15 jours.

Un sondage informel réalisé récemment par les représentants du personnel à l'Assemblée de secteur, au sein de leurs sections respectives, confirme qu'une très forte proportion des fonctionnaires du service linguistique restent hostiles à l'*open-space*. Cela correspond à la position générale de l'Assemblée de secteur depuis plusieurs années. **Le Bureau** de l'Assemblée de secteur est néanmoins d'avis qu'aucune proposition ne doit être rejetée *a priori*. Afin de faciliter la décision de l'administration, il a décidé qu'il effectuerait après la réunion d'information promise un sondage auprès du personnel, en posant des questions précises. En outre, il s'emploie actuellement à réunir des témoignages de traducteurs et traductrices ayant travaillé en *open-space* et à aller observer ce type d'espace de travail afin de réunir des éléments susceptibles d'éclairer le choix de l'administration. À cet égard, **le Président** engage toute personne ayant travaillé dans un tel environnement ou connaissant des personnes dans ce cas à lui communiquer des informations et des témoignages. Il serait bon, également, de disposer de témoignages de personnes travaillant dans les bureaux du bâtiment historique. Dès que possible, une synthèse de ces renseignements sera diffusée.

En outre, **le Président** a obtenu de MK l'assurance qu'elle s'opposerait, si l'*open-space* était retenu, à la pratique du bureau tournant (dite *hot-desking* ou *flex-desking*). Chaque fonctionnaire en poste disposerait de son propre bureau, et chaque bureau excédentaire serait attribué à un fonctionnaire temporaire pendant toute la durée de son contrat.